Colloque

40 ans de cursus universitaires en didactique du FLE

Ancrages historiques, problématiques actuelles et perspectives

Les filières de formations universitaires en Français Langue Étrangère (FLE) ont été créées, en 1983, suite à la commission Auba (un inspecteur général de l'éducation nationale qui était aussi directeur du Centre international d'études pédagogiques). Cette commission avait été sollicitée par le ministre Alain Savary, et Louis Porcher en était le rapporteur. Ce groupe s'est réuni une fois par semaine durant dix-neuf semaines, de janvier à juin 1982, et a produit un rapport rédigé par Louis Porcher, <u>rendu depuis public</u> il y a peu, et dont on trouvera également des extraits dans Porcher (1986).

Un groupe de travail s'ensuivit suggéra la création de filières de formations nationales (Galisson et Porcher, 1986). Dès lors, Louis Porcher, nommé, à cette époque, conseiller scientifique de Romain Gaignard, responsable de la Direction des relations internationales et du développement, est chargé de piloter ce groupe de travail. Ce dernier propose la maquette d'une nouvelle maîtrise. Il propose également une maquette de licence dévolue au français langue étrangère qui ne sera pas retenue comme telle, mais sous forme de mention accolée à d'autres disciplines. Cela devait permettre aux étudiants de ne pas avoir à effectuer un choix trop prématuré dans leur cursus, pour passer, s'ils le souhaitaient, un certificat d'aptitude au professorat pour l'enseignement secondaire (CAPES) dans leur spécialité d'origine (Barthélémy, 2013).

À l'époque, la maîtrise de didactique du FLE se compose des éléments suivants : 100 h d'anthropologie culturelle de la France (littérature, arts, histoire contemporaine, institutions, etc.) ; 100 h de didactique du français, langue étrangère (théorie de l'apprentissage, méthodologie, évaluation) ; 100 h consacrées aux théories linguistiques, descriptions du français, pratiques de communication ; 100 h d'enseignements optionnels laissés au choix de l'établissement. Elle comporte également 150 h de stage professionnel, donnant lieu à un rapport (Castellotti & Huver, 2014), qui témoigne bien de son objectif professionnalisant.

L'engouement des universités pour cette nouvelle formation est tel qu'en 1983 plus de trente d'entre elles demandent leur habilitation et proposent des projets de formation conformes à la maquette officielle.

À ces deux diplômes initiaux, "mention de licence" et "maitrise", s'ajouteront des formations de troisième cycle de didactique du FLE. À Paris III, dès 1985, deux diplômes d'études approfondies (DEA), un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), puis un doctorat, vont permettre au FLE de sortir de sa marginalité, et même d'une "quasi-clandestinité universitaire" (Barthélémy, Groux et Porcher, 2011).

La réforme LMD (Licence, Master, Doctorat) du début des années 2000 entraîne la suppression de la maîtrise au profit du master FLE, ce qui conduit une diversification de l'offre dans les universités françaises, puisqu'auparavant peu d'entre-elles proposaient un DEA ou DESS (Castellotti & Huver, 2014).

Aujourd'hui, <u>le répertoire des master FLE/S</u> réalisé par FEI (France Éducation international), en partenariat avec l'Asdifle (Association de didactique du FLE) et le Buffle (Bureau des filières de FLE) récence une cinquantaine de mentions FLE sur le territoire français et de nombreux parcours spécialisés dans ces mentions.

Références

Barthélémy, F. (2013). Le champ du Français langue étrangère. L'Harmattan.

Barthélémy, F., Groux, D. et Porcher, L. (2011). *Cent mots pour le FLE*. L'Harmattan.

Castellotti, V. et Huver, E. (2014). Les formations professionnelles de FLE/S en France, entre diversité et qualité. In *Formation et pratiques enseignantes en contexte pluriel* (p. 35-48). Riveneuve.

Galisson, R. et Porcher, L. (1986) (dir.) Priorité(s) FLE. Études de linguistique appliquée, 64.

Porcher, L. (1986). Un statut pour l'enseignement du FLE en France – extrait du « rapport Auba, *Etudes de linguistique appliquée*, 64, 103-115.

Thématiques abordées dans le colloque

Ce colloque, co-organisé par l'ASDIFLE et Sorbonne Nouvelle (DILTEC) vise à la fois à explorer le passé et les origines des cursus universitaires de FLE mais aussi à aborder les problématiques actuelles et les perspectives futures de la professionnalisation des enseignants de FLE en milieu universitaire.

Il interrogera les problématiques institutionnelles, les contenus de formation, l'appropriation des contenus par les étudiants, les transformations actuelles et à venir, etc.

Trois axes organisent la réflexion:

Axe 1 : Évolutions institutionnelles et transformations curriculaires dans l'enseignement de la didactique du FLE

Cet axe met l'accent sur l'évolution des filières de FLE au sein des universités, leur processus d'institutionnalisation, et les transformations des maquettes de formation en réponse aux réformes éducatives et aux besoins changeants.

Les propositions de communication pourront par exemple aborder les thèmes suivants (liste non exhaustive) :

- Origines et institutionnalisation des cursus de FLE
- Réformes des maquettes de formation, évolution des contenus abordés (master, CAPES, etc.)
- Contexte historique des cursus de didactique du FLE dans l'université française
- Impact des politiques publiques et universitaires sur la structuration des formations
- Histoire des partenariats institutionnels (universités, alliances françaises)

Axe 2 : Pratiques pédagogiques et innovations didactiques dans les formations FLE

Ce deuxième axe explore le cursus FLE comme un terrain d'expérimentation pédagogique, mettant en lumière les pratiques, les innovations et la manière dont les étudiants s'approprient les contenus et développent leurs compétences professionnelles. Il regroupera aussi les recherches qui prennent les cursus de FLE et leurs étudiants comme terrain et objet d'étude.

Les propositions de communication pourront par exemple aborder les thèmes suivants (liste non exhaustive) :

- Appropriation des contenus de formation par les étudiants (compétences, réflexivité)
- Expérimentations pédagogiques, pédagogie de projet, ingénierie de formation
- Articulation entre formation et recherche : comment les projets scientifiques nourrissent la formation, et inversement

- Évaluation des formations et des modules spécifiques (master, licence, diplôme d'établissement)
- Intégration de l'évolution technologique sur la formation : hybridation, outils numériques, formation à distance

Axe 3 : Enjeux contemporains et avenir des formations en FLE dans un contexte globalisé

Cet axe aborde les défis actuels et à venir pour les cursus de FLE, notamment en termes de professionnalisation, d'internationalisation et de réponse aux nouveaux besoins (ex. migration, diversité culturelle). L'accent est mis sur les transformations en cours et les perspectives futures.

Les propositions de communication pourront par exemple aborder les thèmes suivants (liste non exhaustive) :

- Internationalisation des cursus FLE
- Hybridation des cursus FLE
- IA et nouveaux outils numériques dans les formations
- Développement de l'auto-entrepreneuriat chez les jeunes enseignants de FLE
- Réponses aux nouveaux besoins en France (ex. formation des migrants, alphabétisation)
- Perspectives professionnelles des jeunes diplômés (marché du travail, métiers associatifs)
- Coopération internationale dans l'enseignement du FLE
- Questions sociétales vives : urgence écologique, question du genre, questions éthiques et déontologiques, justice sociale, accueil des migrants...

*** Voir l'onglet modalités de soumission pour les consignes. ***

Calendrier

- Novembre 2024 : Lancement de l'appel à communications

- 30 mai 2025 : Fin de l'appel à communications (Extension de la date limite)

- 15 juin 2025 : Envoi des propositions aux évaluateurs
- 5 juillet 2025 : Retour des évaluations par le Comité scientifique (CS)
- 15 juillet 2025 : Notification des résultats aux auteurs
- 15 septembre 2025: Envoi du programme pour vérification
- 10 octobre 2025: Envoi du programme définitif
- 8 au 10 janvier 2026 : Colloque